



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION ASIN POUR L'ORGANISATION
D'UN SPECTACLE LE 21 JUIN 2021**

**DÉCISION N° DM-21-239
EN DATE DU 28 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Asin, représentée par Madame Joanna Maitre, dont le siège social est situé 196, rue de Belleville – 75 020 Paris – pour l'organisation du spectacle « Le Bringuebal – (version « Antibal » cause Covid), le 21 juin 2021, dont le prix de cession est fixé à 4 063,60 € (quatre mille soixante-trois euros et soixante centimes) nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Asin, représentée par Madame Joanna Maitre, dont le siège social est situé 196, rue de Belleville – 75 020 Paris – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Le Bringuebal – (version « Antibal » cause Covid), le 21 juin 2021, dont le prix de cession est fixé à 4 063,60 € (quatre mille soixante-trois euros et soixante centimes) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210628-lmc1H8667H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/06/2021 Date de Publication : 28/06/2021
